





No Moskito: le livre blanc Nicoll pour la réduction de la prolifération des moustiques en zones tropicales

Le moustique cause chaque année 50 millions de cas de dengue, 2 millions de cas de chikungunya et 725.000 décès, ce qui fait de lui la première cause de mortalité humaine par animal, loin devant le requin... L'Aedes Aegypti, moustique tigre, est particulièrement répandu en zones tropicales. Il est d'ailleurs responsable de la nouvelle épidémie de zika, qui a débuté au Brésil au printemps dernier et qui se propage dans les Caraïbes et le Pacifique.

Le mode d'habitation et les systèmes d'évacuation des eaux pluviales dans ces zones humides permettent trop souvent aux gîtes larvaires de se multiplier. Deux études de la Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS) menées en Guadeloupe (1998 et 2006) dévoilent que 38 % des gouttières et 60 % des équipements de sols observés contenaient des larves. Face au risque de pandémie, tous les acteurs de la construction sont appelés à redoubler de vigilance sur l'efficacité de la mise en œuvre de systèmes de gestion des eaux pluviales dans les habitations individuelles et collectives.

MOSKITO
DENGUE-CHIKUNGUNYA-ZIKA

TOUS ACTEURS DE LA LUTTE
CONTRE LA PROLIFERATION DES
MOUSTIQUES EN ZONES TROPICALES

Enjeux de la gestion
des eaux pluviales dans la construction
&
Guide des bonnes pratiques

Responsable et citoyen engagé, **Nicoll**, le spécialiste des produits en matériaux de synthèse pour le bâtiment et les travaux publics, vient d'éditer **No Moskito**, un livre blanc pour la lutte contre la prolifération des moustiques en zones tropicales. Un véritable guide des bonnes pratiques suggérant aux habitants comme aux professionnels de l'acte de construire, les actions souvent faciles à réaliser pour limiter ce fléau sanitaire et économique. Soulignons que cette action de prévention bénéficie également du soutien de l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy ainsi que de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

À la lecture de ce livre blanc, l'on estime ainsi à près de 90 % le nombre de gîtes de reproduction des moustiques pouvant être éliminés mécaniquement, sans recourir à des traitements chimiques ou bien encore que la diminution des gites larvaires dépend principalement de deux critères : le bon choix des produits (gouttière, crapaudine, tuyaux descentes pluviales, regards, siphons, caniveaux, toitures-terrasses...) et la qualité de leur mise en œuvre... Et Nicoll dispense les réponses ad-hoc avec un système gouttière-regard-caniveau qui permet de lutter efficacement contre ce fléau en prévenant la stagnation des eaux dans tous les types d'habitations. Enfin, No Moskito délivre de précieux conseils pour

l'entretien et le nettoyage, ainsi que les bons réflexes en matière de prévention, un ouvrage à consommer sans modération.

Dans sa stratégie de sensibilisation, **Nicoll** a également développé un site internet dédié (www.no-moskito.com) synthétique et complet, qui donne les clés essentielles pour une lutte efficace contre l'ennemi n° 1. Il permet aussi de trouver un professionnel près de chez soi et de télécharger le Livre blanc et le livret pédagogique **No Moskito**; un ouvrage conçu pour les 6-15 ans, comme un outil ludique et didactique pour enseigner toute la mesure du danger que représente le moustique et comment s'en prémunir.





Filiale du groupe Aliaxis, un des leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de solutions plastiques pour le bâtiment, l'industrie et les travaux publics, **Nicoll** est depuis 60 ans l'un des premiers fabricants européens de produits en matériaux de synthèse. Spécialisé dans l'injection et l'extrusion, **Nicoll** double sa haute technicité d'une politique très avancée de créativité et d'innovation. Les certifications ISO 14001 et ISO 9001 version 2000 confirment l'engagement qualitatif de **Nicoll** et son souci permanent de préserver l'environnement.

Pour toute information complémentaire :



37, rue Pierre-et-Marie-Curie - BP 10966 49309 Cholet Cedex Tél. 02 41 63 73 83 - Fax 02 41 63 73 84 www.nicoll.fr

CONTACT PRESSE

